

dans les stratégies d'alliance des établissements, davantage que les pôles de recherche et d'enseignement supérieur, qui étaient dépourvus de financement propre.

### **3 - Une évolution simultanée des missions des écoles ainsi que de la composition et des parcours de leurs publics**

Dans un réseau qui n'assigne plus à chaque école normale supérieure une place particulière fonction d'un partage des rôles au niveau national, de grandes évolutions se sont néanmoins produites de façon simultanée. Elles ont modifié la mission des écoles, la composition de leur public et sa destination professionnelle.

*Les missions* : les écoles normales supérieures sont des grandes écoles par leur mode de recrutement, des universités par la nature de leur formation, des écoles de la fonction publique par le statut de leurs élèves et leurs choix professionnels majoritaires. Le fait qu'elles appartiennent simultanément à la conférence des présidents d'université (CPU) et à la conférence des grandes écoles (CGE) en témoigne. Au total, depuis dix ans, la composante universitaire de leur identité s'est renforcée. Elles se conçoivent de plus en plus comme de petites universités, plus précisément des collèges universitaires post-licence de niveau master/doctorat (selon le modèle des *post-graduate Colleges* anglo-saxons, auquel se réfère explicitement le « projet stratégique global » élaboré en 2010 par Ulm).

Elles n'entendent pas pour autant renoncer à leur recrutement principal par la voie des classes préparatoires aux grandes écoles et des concours. Elles justifient cet aspect de leur identité par l'accomplissement d'une mission spécifique : les écoles normales supérieures se voient comme le moyen de sélectionner, dans un univers classes préparatoires/grandes écoles qui ne mène pas spontanément à la recherche, les meilleurs élèves pour les orienter vers les carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elles sont de moins en moins marquées par leur troisième identité, celle d'écoles de la fonction publique, que réfute expressément la direction d'Ulm.

*La composition des publics* : le premier public visé par les écoles normales supérieures reste celui des classes préparatoires aux grandes écoles, sélectionné par concours, les seuls « élèves » normaliens des écoles normales supérieures dans leur terminologie. Le recrutement d'étudiants en nombre important dans le cadre de masters le plus souvent co-habilités avec des universités est cependant un trait commun important de l'évolution des écoles normales depuis 15 ans. Il répond à des objectifs de taille, d'adossement aux universités et de diversification

des voies d'accès des écoles normales, mais ne constitue qu'un compromis entre ces différents objectifs et le souci de ne pas augmenter les places aux concours<sup>360</sup>.

Cependant, l'ouverture aux étudiants est allée de pair avec un foisonnement de l'offre de formation des écoles normales supérieures au niveau master qui a rendu celle-ci, et les partenariats qui en résultent avec les universités, peu lisibles.

*Les parcours des élèves* : le destin traditionnel des normaliens était la réussite à l'agrégation, qu'ils passaient à la fin de leur troisième année d'études (sur quatre) à l'école. L'on assiste dans toutes les écoles à un déclin général, et parfois spectaculaire, de l'agrégation dans le cursus des élèves, alors que le doctorat tend à se substituer à l'agrégation comme horizon naturel de leur formation. Ce recul met en cause la justification historique commune aux écoles normales, et le contrat implicite de leurs élèves qui était, en contrepartie de leur statut et de leur rémunération, de passer l'agrégation.

**Tableau : le recul de l'agrégation**

Elèves candidats/ reçus à l'agrégation	2005 lettres	2005 sciences	2005 total	2011 lettres	2011 sciences	2011 total
Paris	83/67	55/49	<b>138/116</b>	30/18	4/3	<b>34/21</b>
Lyon	150/115	66/62	<b>216/177</b>	32/23	10/10	<b>42/33</b>
Cachan	91/78	227/174	<b>318/252</b>	39/38	126/105	<b>165/143</b>

(source : ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche)

Au total, le nombre de normaliens réussissant l'agrégation a chuté d'un facteur supérieur à deux en six ans. La réforme de la mastérisation intervenue en 2011 a certainement aggravé la tendance cette année-là ; l'évolution à la baisse est néanmoins indéniable et s'explique par plusieurs raisons :

- la raréfaction des postes ouverts à l'agrégation (certains concours technologiques offrent désormais moins de postes que de normaliens y préparant à Cachan) ;
- la « mastérisation » de la formation des enseignants qui rend plus difficile aux normaliens de passer l'agrégation en troisième année, car un master est désormais requis pour passer le concours (en pratique les écoles ont tourné la difficulté en délivrant à leurs élèves un master leur permettant

<sup>360</sup> Il existe des voies d'accès par concours au statut d'élève en 3<sup>e</sup> année de cursus à Cachan et Lyon qui sont numériquement marginales par rapport à l'accueil des étudiants dans l'élargissement des publics des écoles normales

de passer les épreuves d'admission du concours, après lequel ils poursuivent l'année suivante un « vrai » master de recherche, solution lourde et qui a pu s'avérer décourageante) ;

- le désintérêt des scientifiques se destinant à la recherche, pour lesquels l'agrégation n'est plus une étape utile selon leur jugement, lequel, à Ulm, converge avec celui de l'école, qui ne les encourage plus à s'y présenter.

Une telle désaffection de principe ne s'observe pas au même degré chez les littéraires, pour lesquels l'agrégation reste une condition de carrière essentielle pour ceux d'entre eux qui se destinent à l'enseignement supérieur. Aussi est-ce une hésitation plus générale devant les perspectives de carrière de l'enseignement et de la recherche qui tend à les en détourner.

Il est vrai que les écoles ne connaissent pas cette évolution au même degré : l'agrégation reste un horizon de carrière majoritaire à Cachan en sciences et technologie. Elle ouvre à ses élèves des perspectives professionnelles dans l'enseignement secondaire et, majoritairement, dans l'enseignement supérieur avec le statut de professeur agrégé (PRAG). Le déclin de l'agrégation, pour y être moins marqué y est néanmoins sensible : au total 90 % des élèves la passaient en 2005, 64 % en 2010.

La politique des écoles normales supérieures et les parcours des élèves convergent vers une poursuite plus systématique des élèves et étudiants vers le doctorat. Le taux de poursuite en thèse est de 80 % des élèves et étudiants à Ulm, taux que Cachan et Lyon, dont un peu plus de 70 % des élèves poursuivent en thèse, se fixent pour objectif d'atteindre : cette tendance illustre le rapprochement de l'enseignement supérieur français des normes internationales, pour lesquelles le doctorat est non seulement le point de passage vers l'enseignement supérieur et la recherche, mais la marque de la réussite universitaire au plus haut niveau.

## **B - Des stratégies différenciées**

Dans un contexte de contraintes et d'évolutions communes aux ENS, chacune d'elles a défini une stratégie propre.

### **1 - L'ENS (Paris) : l'autonomie dans l'excellence**

L'échec de la fusion Ulm-Cachan a entraîné la recherche d'autres voies pour atteindre une masse critique, identifiée dans le « projet stratégique global » de l'école pour 2010-2013 à 3000 élèves et étudiants